



Il n'est de richesses que d'hommes

Jean Bodin

Publié sur Valeurs Actuelles (<http://www.valeursactuelles.com>)

Accueil > Pieds-noirs : la blessure toujours ouverte

Pieds-noirs : la blessure toujours ouverte

Par Arnaud Folch
Créé le 20/05/2010



Le débat autour de "Hors-la-loi", représentant l'Algérie au Festival, cristallise les passions. Cinq députés UMP dénoncent les "crimes contre l'humanité" du FLN. Les rapatriés réclament un "geste fort" de Sarkozy.

"Crimes contre l'humanité". Le mot est lâché pour la première fois, concernant le FLN, à l'époque des événements d'Algérie, par un député UMP, Thierry Mariani. *Valeurs actuelles* peut, en effet, révéler (lire l'article de Josée Pochat) qu'à la suite de la polémique née autour du film franco-algérien *Hors-la-loi*, celui-ci s'apprête à défendre une proposition de loi, qui promet d'être explosive. Enregistrée le 29 avril à la présidence de l'Assemblée, cette initiative parlementaire, cosignée par quatre autres députés UMP (Élie Aboud, Claude Goasguen, Lionnel Luca et Michel Voisin), réclame « la reconnaissance par la France des souffrances subies par les citoyens français d'Algérie, victimes de crimes contre l'humanité [...] du fait de leur appartenance ethnique, religieuse ou politique ».

Signataire de cette proposition de loi qui sent le soufre, Lionnel Luca est lui-même à l'origine du déclenchement de "l'affaire Hors-la-loi". Tout commence le 22 octobre 2009 dans *Valeurs actuelles*. [Notre journal, ce jour-là, consacre un dossier aux pieds-noirs](#) [1]. Il y est notamment révélé le tournage du film *Hors-la-loi*, financé à 20 % par l'État algérien et à 7% par la France (59 % si l'on inclut les partenaires privés). Ainsi que la volonté affichée (dans la presse algérienne) par son metteur en scène, Rachid Bouchareb, déjà auteur du controversé *Indigènes* avec le même Jamel Debbouze, de « tout balancer » sur les « massacres de Sétif », dont il impute la responsabilité aux Européens, et d'y célébrer jusqu'aux « porteurs de valise qui ont participé à la cause algérienne ».

Outré devant ce qui lui apparaît comme « un film négationniste » et craignant que celui-ci ne fasse partie de la sélection française à Cannes (en réalité *Hors-la-loi* représentera l'Algérie), Luca décide d'écrire un courrier à Hubert Falco, le secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Dénonçant au sujet du film un « manichéisme bien-pensant », il s'interroge sur « cette volonté d'encourager une repentance permanente » et conclut à l'adresse du ministre : « Je vous saurais gré de veiller à ce que la sortie du film ne puisse être cautionnée par les officiels français. » Convaincu par ses arguments, Falco saisit le service historique de la Défense, qu'il charge d'« analyser le contenu historique du scénario ». Le verdict est sans appel : selon le général Gilles Robert, chargé de superviser l'enquête, le scénario du film dans sa version de l'époque est « parsemé » d'« erreurs », « d'anachronismes » et d'« invraisemblances parfois grossières ». « Au vu de ces éléments [...], il me semble difficile que les pouvoirs publics puissent soutenir un film qui livre de notre histoire une version aussi peu crédible. Je veillerai pour ma part, au nom de la défense de la mémoire qui relève de mes attributions, à ne pas cautionner ce film », répond donc Falco à Luca le 15 janvier 2010.

Rendues publiques par le député UMP, la lettre du ministre et les conclusions de l'enquête vont déclencher le premier stade de la polémique : celui sur les « contre-vérités historiques » du film, notamment celles concernant les fameux affrontements de Sétif. *Hors-la-loi* veut « rétablir une vérité historique confinée dans les coffres », a d'emblée prévenu Bouchareb. Mais quelle vérité ? « Le réalisateur veut faire croire aux spectateurs que le 8 mai 1945, à Sétif, les musulmans ont été massacrés aveuglément par les Européens, or, ce jour-là, c'est le contraire qui s'est produit », relève la note du général Robert. Faux, réplique notamment l'historien de gauche Benjamin Stora : « Le premier mort de Sétif est un Algérien. Il brandissait le drapeau algérien dans le coteau et un commissaire de police lui a tiré une balle dans la tête. » Événement qui, selon lui, a entraîné le déchaînement de violence qui allait suivre – 8 000 à 20 000 morts, selon les versions, relevés des deux côtés.

Ce 21 mai 2010, jour de la diffusion de *Hors-la-loi*, un millier de pieds-noirs et la quasi-totalité des parlementaires UMP de la région Paca sont attendus à Cannes pour manifester. Le sous-préfet du département aura déposé une gerbe au monument aux morts. Et il y a cette proposition de loi de Thierry Mariani... De querelle historique, la polémique est devenue bataille mémorielle. Preuve que les blessures, réveillées par le film, sont toujours à vif des deux côtés de la Méditerranée, le "procès en colonialisme" relancé par la presse et le pouvoir algérien à l'encontre de la France – définitivement "coupable" pour son "occupation" passée. « Les sales restes de l'esprit colonialiste », a ainsi titré le quotidien *el Watan*, dénonçant les « méandres nauséabonds » de l'affaire, la « vindicte coloniale » et la tentative de « censure coloniale » de Luca. « Cette polémique, écrit-il encore, témoigne d'un phénomène qu'on connaît déjà, l'existence de milieux nostalgiques de la colonisation qui sont portés par l'extrême droite, mais qui sont aussi représentés au sein même de la majorité politique actuelle en France. » Le premier ministre algérien a qualifié d'« enragés » les pourfendeurs français du film. La ministre de la Culture a parlé de « honte ». Quant aux députés FLN, ils proposent carrément la création de « tribunaux spéciaux » pour juger, cinquante ans après, les « crimes » commis. Par la France, évidemment. Et par elle seulement...

À noter que, loin de manifester sa désapprobation contre de tels propos ou initiatives, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, vient, selon *le Point*, de proposer à Nicolas Sarkozy que l'armée algérienne défile sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2012 – anniversaire de l'indépendance ! « Il n'en est évidemment pas question », corrige-t-on, gêné, à l'Élysée. Pour autant, « s'il est bien une promesse que le chef de l'État a oubliée depuis son élection, c'est celle de son refus de la repentance », regrette Thierry Rolando, président du Cercle algérieniste, la plus importante association de pieds-noirs. Lors de son discours de candidat de février 2007 à Toulon, Sarkozy avait pris l'engagement de ne jamais céder à cette « mode déplorable ». Une large majorité de la communauté des rapatriés avait voté pour lui au second tour.

Or, « depuis trois ans, on guette toujours un geste significatif en faveur des pieds-noirs », poursuit Thierry Rolando. Il n'y a certes pas de repentance affichée, mais il laisse dire ou faire ses ministres : Bernard Kouchner, qui ne rate pas une occasion de rappeler son engagement pro-FLN durant la guerre, Alain Marleix, favorable au 19 mars 1962 comme date commémorative (alors qu'il y a eu plus de morts côté pieds-noirs et harkis après le cessez-le-feu qu'avant), ou encore Jean-Marie Bockel, expliquant en Algérie que les harkis ont fait un "mauvais choix"... »

S'ajoute à cela, selon le même, « le silence assourdissant » de l'Élysée devant les « provocations à répétition d'Abdelaziz Bouteflika », le président algérien, qui a notamment accusé la France de « génocide ». Sans oublier, précise Thierry Rolando, qu'à deux ans du cinquantième anniversaire de l'indépendance algérienne, « rien n'est annoncé concernant l'hommage, s'il y en a un, qui devrait être rendu par la France à la communauté pied-noire, qui a perdu 10 000 des siens, assassinés ou disparus, en Algérie ». Le président du Cercle algérieniste a appelé lui aussi à manifester le

21 mai à Cannes : « Il y a un divorce entre la communauté pied-noire et Nicolas Sarkozy. Et ce divorce n'a fait que s'aggraver avec la sortie de Hors-la-loi. Comment un président qui se vante de s'occuper de tout at- il pu laisser passer sans réagir le financement avec l'argent des contribuables (avances sur recettes, France 2 et France 3) d'un film à la gloire du FLN ? » « Un souffle révolutionnaire exceptionnel », est allé jusqu'à commenter le journal algérien la Liberté, après l'avoir visionné...

Sermonné par l'Élysée, Hubert Falco, expliquant qu'il n'avait pas vu le film, a refusé de répondre à nos questions. Lionnel Luca, lui, persiste et signe : « Hors-la-loi est un film de propagande, Il est doublement indigne. D'abord parce qu'il va attiser la haine, déjà vivace, d'une partie des jeunes Français d'origine algérienne à l'encontre de la France. Ce n'est pas en envoyant le message "Les Français, quels salauds !" que l'on fera progresser l'intégration. Ensuite, parce que ce film est une insulte à nos morts, civils et militaires, que l'on assassine une seconde fois en les passant sous silence. Comment peut-on glorifier les "porteurs de valise" du FLN, comme se propose de le faire Bouchareb, alors même que ces fameuses valises servaient le plus souvent à acheter des armes, utilisées ensuite contre des Français ? »

Bien qu'hostile, par principe, aux lois mémorielles, il n'en a pas moins cosigné la proposition de loi de Thierry Mariani, qu'il considère comme un « appel ». « Moi, dit-il, quand on me donne une baffa, je ne tends pas l'autre joue. C'est baffa contre baffa. » Une attitude qui embarrasse sérieusement à l'UMP. « Luca ne va parvenir qu'à une chose : faire encore progresser le Front national », affirme un parlementaire. Pour autant, le député UMP continue à se revendiquer « gaulliste ». Quitte à heurter, cette fois, une partie des rapatriés. « De Gaulle n'a pas trahi, assure-t-il. C'était la raison d'État, comme Richelieu avec les protestants. Il n'existe pas d'hommes d'État sans tache. Ce qui s'est passé en Algérie est une tache pour de Gaulle. Mais elle ne remet pas en question la grandeur du personnage et de son œuvre. »

De même exonère-t-il Sarkozy de tout changement de cap en matière de repentance : « Ce n'est pas pour rien qu'il s'est entouré de Max Gallo et d'Henri Guaino, ou qu'il a tenu à se rendre, ces dernières semaines, à Colmar, au plateau des Glières et en Savoie, explique-t-il. Le président est très sensible aux questions de mémoire. »

« À quand, alors, financé par l'État, un grand film rendant hommage à l'oeuvre accomplie par la France en Algérie, un monument national dédié aux pieds-noirs ou, au minimum, une déclaration solennelle de reconnaissance du drame vécu il y a cinquante ans ? », interroge Thierry Rolando. Sans trop d'illusions. **Arnaud Folch**

A lire aussi sur valeursactuelles.com :

Thierry Mariani : le FLN coupable de crime contre l'humanité ^[2], par Josée Pochat

[Partager](#) ^[3]

[Société](#)

URL source (Obtenu le 20/05/2010): <http://www.valeursactuelles.com/actualite/C3%A9s/soci%C3%A9/C3%A9/pieds-noirs-blessure-toujours-ouverte20100520.html>

Liens:

[1] <http://www.valeursactuelles.com/dossier-dactualite/dossier-dactualite/pieds-noirs-une-blessure-francaise.html>

[2] [http://87.98.179.71/actualites/societe/thierry-mariani--fln-coupable-de-crime-contre-l-humanite"20100520.html](http://87.98.179.71/actualites/societe/thierry-mariani--fln-coupable-de-crime-contre-l-humanite)

[3] <http://www.facebook.com/sharer.php>